

ENTRETIEN AVEC CLAIRE TUTENUIT

Déléguée générale d'Entreprises pour l'Environnement (EpE)

« Préserver la biodiversité est dans l'intérêt économique des entreprises »

PROPOS RECUEILLIS PAR CHARLOTTE CABATON

Traditionnellement plus sensibilisées à la réparation des impacts négatifs de leurs activités sur la biodiversité, les entreprises se convertissent-elles à un rythme satisfaisant à une démarche de prévention ?

Claire Tutenuit – On peut toujours mieux faire, mais l'approche prévention en matière de prise en compte de la diversité est désormais bien intégrée. Les entreprises sont en effet dans une logique d'anticipation des contraintes qui peuvent s'imposer à elles en cours de projet : plus elles en ont conscience tôt, moins cela leur coûte cher et plus elles peuvent en tirer parti au plan organisationnel.

C'est le cas en particulier de toutes les entreprises dont les activités ont des impacts conséquents sur l'environnement et qui savent l'importance de la

qualité du dialogue qu'elles doivent instaurer avec les différentes parties prenantes – villes, associations, riverains. Il est indispensable qu'avant même de procéder au premier coup de pioche, elles sachent dans quel cadre elles vont évoluer et ce qu'elles auront à protéger. Dans le secteur des infrastructures, l'incitation à la prévention est également très forte : arrêter un chantier peut coûter très cher.

Mieux prendre en compte et donc respecter la biodiversité – et les services qu'elle rend –, c'est avant tout être en mesure de la valoriser, de lui attribuer un prix. De quels outils les entreprises disposent-elles pour ce faire ?

CT – Elles disposent de plusieurs références en la matière. Elles savent par

exemple ce que coûte l'arrêt d'un chantier. Elles ont également une bonne appréhension de certains coûts techniques comme ceux qui touchent à la restauration d'un espace ou à la modification d'un projet. Elles savent que, dans le cadre de grands projets d'infrastructure, les autorisations d'exploitation ou de construction s'accompagnent d'un certain nombre de prescriptions qui peuvent avoir un coût net ou comporter une obligation de compensations des impacts négatifs locaux résiduels, comme l'achat ou le financement de servitudes sur des terrains agricoles. L'ensemble de ces coûts sont réels et peuvent donc être anticipés plus ou moins précisément.

En revanche, ce qu'elles peuvent difficilement évaluer et prendre en compte, ce sont les services écosystémiques éventuellement rendus par la biodiversité. Sauf, naturellement, dans le cas d'entreprises dont les activités dépendent directement d'éléments de biodiversité ou de certains milieux naturels. Veolia, par exemple, profite du service rendu par la définition de périmètres de protection de captages qui assurent la qualité de l'eau. La valeur correspond dans ce cas au coût évité de développement d'installations de traitement.

On le voit, la biodiversité induit des coûts très divers dont les référentiels sont par ailleurs essentiellement locaux. Pour tenter d'en garder la maîtrise, certaines entreprises, notamment celles qui

gèrent de nombreux sites comme Sita ou Lafarge, ont été amenées à développer leurs propres outils d'évaluation, indépendamment d'obligations réglementaires, et à travailler avec des scientifiques pour déterminer les indicateurs ou les critères de notation de l'état de la biodiversité sur un site particulier.

Pour quelles raisons y ont-elles intérêt ?

CT – Tout d'abord parce qu'il en va de leur droit moral à poursuivre leur activité sur le long terme. L'acceptabilité sociale des activités industrielles ou des infrastructures dépend aujourd'hui de la prise en compte de la biodiversité à laquelle l'opinion publique est attachée. Ensuite, elles y ont un intérêt économique. Anticiper l'aspect biodiversité va

PARCOURS

CLAIRE TUTENUIT

Claire Tutenuit est normalienne, agrégée de mathématiques et ingénieur au corps des Mines. Après cinq ans au ministère de l'Industrie, elle rejoindra la Compagnie Générale des Eaux, puis le groupe Matra. Consultante depuis 2001, elle a conseillé plusieurs groupes industriels. Depuis 2005, elle est déléguée générale d'Entreprises pour l'Environnement, association de grandes entreprises qui travaillent ensemble pour mieux intégrer l'environnement dans leur stratégie et leur gestion courante.

leur permettre de présenter des offres compétitives, répondant mieux à des cahiers des charges de plus en plus exigeants en la matière. Cela va également renvoyer d'elles une image vertueuse que le marketing pourra valoriser.

Enfin, et plus globalement, l'impératif de préservation de la biodiversité crée de nouveaux métiers et est donc potentiellement source de croissance.

Les entreprises soutiennent-elles les réflexions actuelles visant à la mise en place de « bilans biodiversité » ?

CT – Elles y réfléchissent en interne. Elles disposent également d'outils méthodologiques mis au point par le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) : l'Ecosystem Services Review ou Evaluation des Services Rendus (ESR) est un outil de mesure non seulement des impacts mais aussi des vulnérabilités de l'entreprise ; l'Ecosystem Valuation Initiative (EVI), actuellement en phase de test, permet de passer à une approche plus quantitative, plus proche de ce qu'on appelle les comptes biodiversité – il s'agit en effet plus de comptes de flux que de bilans.

Il faut bien avoir à l'esprit qu'il sera difficile, voire impossible, de parvenir à mettre sur pied un indicateur biodiversité qui soit un langage commun comparable à la tonne équivalent CO₂. Il

n'est même pas évident que les différents acteurs le souhaitent. La donne restera celle d'une multiplicité d'outils locaux adaptés à certaines situations ou certains métiers par rapport à des référentiels qui eux aussi seront locaux. On comprend bien par exemple que les questions d'eau n'ont pas la même importance selon les endroits.

Une coordination est-elle néanmoins envisageable ?

CT – Il y a d'abord besoin de développer des connaissances et de la recherche avant de penser à définir des politiques très générales. Les concepts sont encore très flous. La prise en compte du temps ou de la nature des impacts sont par exemple des points difficiles. On ignore encore largement l'impact à terme d'une marée noire sur la biodiversité. Il est aujourd'hui plus important qu'il y ait plutôt des approches locales. La capitalisation des enseignements de ces approches viendra plus tard.

Mais cela ne se fera pas de la seule initiative privée. Un dialogue public/privé doit s'engager.

Nous en avons aujourd'hui un exemple avec la gestion des parcs naturels régionaux. Il existe dans ce cadre une véritable réflexion collective mêlant l'ensemble des parties prenantes sur les meilleurs choix de développement à opérer compte

tenu du patrimoine naturel local. Les schémas d'aménagement du territoire répondent également à cette logique.

Les entreprises ne peuvent apporter seules toutes les réponses à la problématique de la préservation de la biodiversité. Juger de ce qu'est la gestion durable d'un espace n'est pas de leur seul ressort mais aussi de celui des scientifiques et des politiques.

Le défi écologique est un défi collectif. Sensibiliser l'ensemble des acteurs, notamment les consommateurs, est essentiel. Est-ce dans cette logique que s'inscrit l'édition 2010 du prix étudiant EpE-Métro ?

CT – Les entreprises sentent qu'il y a une attente sociale à leur égard sur ce sujet de la biodiversité. L'appréhender

au plus près est primordial pour leur développement et leur pérennité. Ce prix étudiant, seule manifestation grand public d'EpE, y contribue à sa manière.

Le nombre de dossiers, et de dossiers de qualité, reçus dans le cadre du prix étudiant 2010 sur la biodiversité témoigne de l'intérêt de jeunes de nombreuses origines, pas seulement des agronomes et écologues, pour ce sujet.

Ils permettent de faire émerger un certain nombre de tendances et témoignent d'une certaine prise de conscience de la responsabilité des citoyens et des consommateurs dans l'artificialisation des surfaces et la perte de biodiversité qui en découle et dans la surexploitation des ressources. Les attentes de ces jeunes sont fortes et concernent l'ensemble des parties prenantes – bien au-delà des entreprises.